

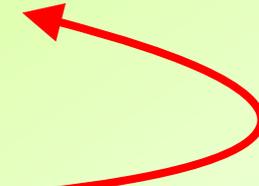


Le CFA
Formation et Intégration Professionnelle
de l'Académie de Grenoble

Principes généraux de
fonctionnement



Le CFA FIPAG



Pour augmenter l'offre de formation par apprentissage en Rhône-Alpes, le Conseil Régional a envisagé le recours aux moyens de formation de l'Éducation Nationale, tout en confortant le développement des centres de formation d'apprentis existants.



Les objectifs

CONTACT

Mél : Ce.cfafipag@ac-grenoble.fr

Tél : 04 76 74 73 40

Fax : 04 56 52 46 79

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065
38021 Grenoble Cedex

Adresse des bureaux
5 rue Roland Garros
38320 EYBENS

Site : <http://cfa-fipag.ac-grenoble.fr>

Le CFA Formation et Insertion Professionnelle de l'Académie de Grenoble (FIPAG) a été créé officiellement en septembre 2006. Il a fonctionné à titre expérimental à partir de la rentrée scolaire 2005.

- **Optimiser** l'utilisation des plateaux techniques financés par la région dans les lycées professionnels et technologiques.
- **Diversifier** les parcours de formation au sein de ces établissements en proposant une **mixité de parcours et de publics**.
- **Développer** l'apprentissage de proximité.

La mise en œuvre de l'apprentissage, selon la législation est de la compétence exclusive des conseils régionaux.



fipag

Organigramme

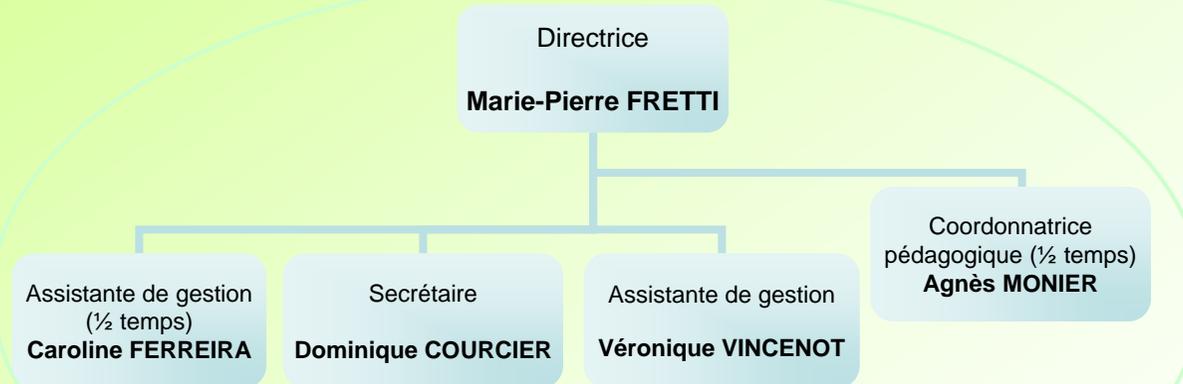
Organisme gestionnaire :

GIP FIPAG

Président : **Olivier AUDEOUD**
Recteur de l'académie de Grenoble

Directeur : **Michel BROSE**
Agent comptable : **François-Xavier REMY**
Responsable administrative et financière : **Alexandra FRAYSSE**

Organigramme du CFA :

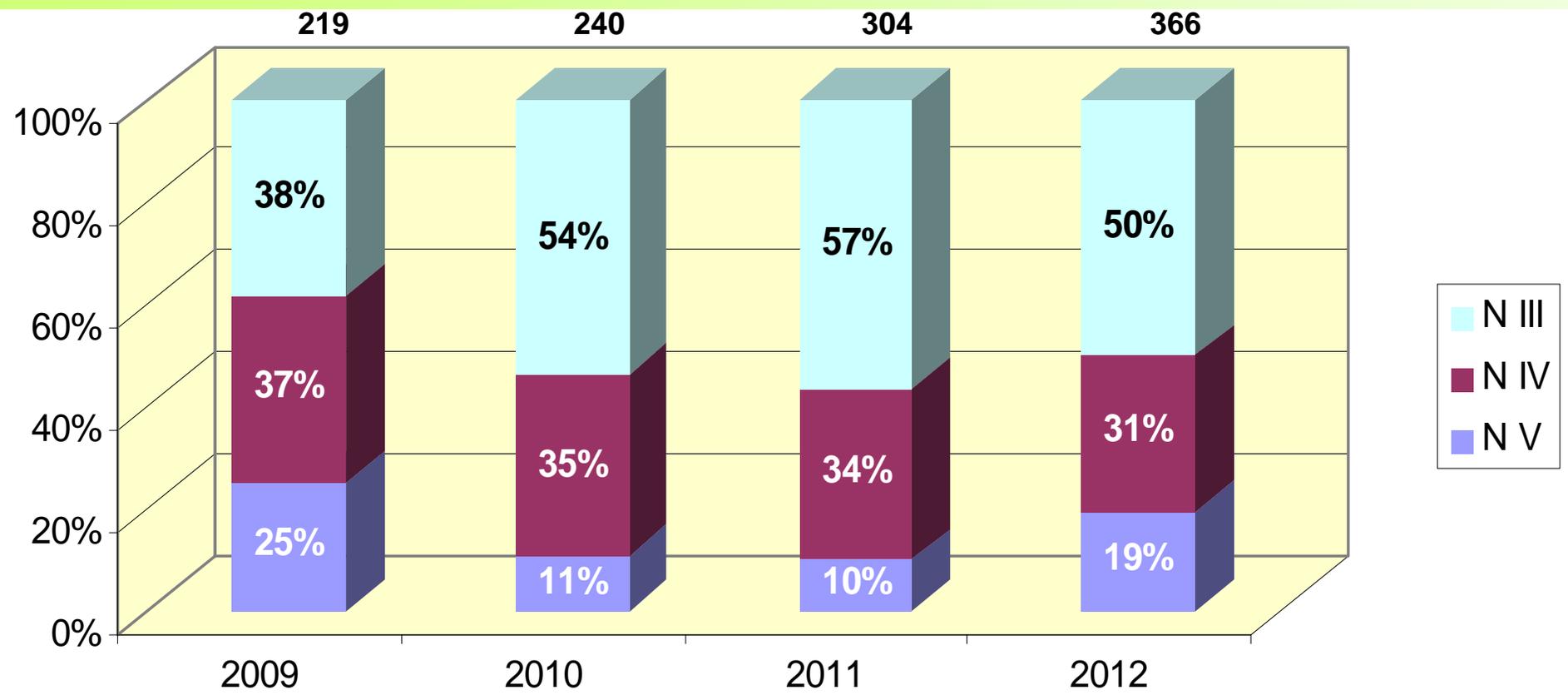
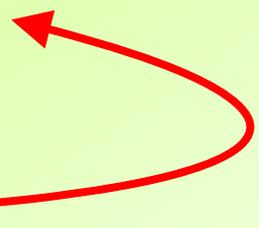


Notre Offre de formation 2013

| Niveau V | | |
|--------------------------|-------------------------------|---|
| Lycée Victor Hugo | Valence (Drôme) | CAP Distribution d'objets et service à la clientèle |
| EREA Le Mirantin | Albertville (Savoie) | CAP Maçon jeunes en situation de handicap |
| Lycée Louise Michel | Grenoble (Isère) | CAP Petite Enfance |
| Lycée hôtelier | Tain l'Hermitage (Drôme) | MC Employé Barman |
| Niveau IV | | |
| Lycée La Saulaie | St Marcellin (Isère) | Bac Pro Accueil Relation Clients et Usagers |
| Lycée La Saulaie | St Marcellin (Isère) | Bac Pro Commerce |
| Lycée Marlioz | Aix les Bains(Savoie) | Bac Pro Commerce |
| Lycée hôtelier | Largentière (Ardèche) | Bac Pro Commercialisation et Services En Restauration |
| Lycée hôtelier | Largentière (Ardèche) | Bac Pro Cuisine |
| Lycée G. Guynemer | Grenoble (Isère) | Bac Pro Maintenance des Matériels |
| Lycée Hector Berlioz | La cote St André (Isère) | Bac Pro Ouvrages du Bâtiment Métallerie |
| Lycée Françoise Dolto | Fontanil Cornillon (Isère) | Bac Pro Technicien en Chaudronnerie industrielle |
| Lycée hôtelier | Largentière (Ardèche) | MC Accueil-Réception |
| Lycée Pablo Neruda | Grenoble (Isère) | MC Technicien en Energie Renouvelable |
| Lycée M. Bouvier | Tournon/Rhône (Ardèche) | BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité. |
| Lycée Astier | Aubenas (Ardèche) | Ecole d'auxiliaire de puériculture |
| Niveau III | | |
| Lycée Lachenal | Argonay Pringy (Haute-Savoie) | BTS Aménagement de l'Espace Architectural |
| Lycée Jean Moulin | Albertville (Savoie) | BTS Assistant Manager |
| Lycée des Glières | Annemasse (Haute-Savoie) | BTS Banque option Marché des particuliers |
| Lycée Louise Michel | Grenoble (Isère) | BTS Banque option Marché des particuliers |
| Lycée Boissy d'Anglas | Annonay (Ardèche) | BTS Conception et Réalisation de Systèmes automatisés |
| Lycée Le Nivolet | La Ravoire (Savoie) | BTS Géomètre Topographe |
| Lycée L'Oiselet | Bourgoin Jallieu (Isère) | BTS Management des Unités Commerciales |
| Lycée L'Oiselet | Bourgoin Jallieu (Isère) | BTS Négociation et Relation Client |
| Lycée Charles Baudelaire | Cran Gevrier (Haute-Savoie) | BTS Négociation et Relation Client |
| Lycée Ph. Delorme | L'Isle d'Abeau (Isère) | BTS Qualité dans les Industries Alimentaires et les bio Industries |
| Lycée B. de Laffemas | Valence (Drôme) | BTS Services Informatique aux Organisations |
| Lycée Les Catalins | Montélimar (Drôme) | BTS Techniques physiques pour l'industrie et les laboratoires |
| Niveau II | | |
| Lycée Léonard de Vinci | Villefontaine | Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués |

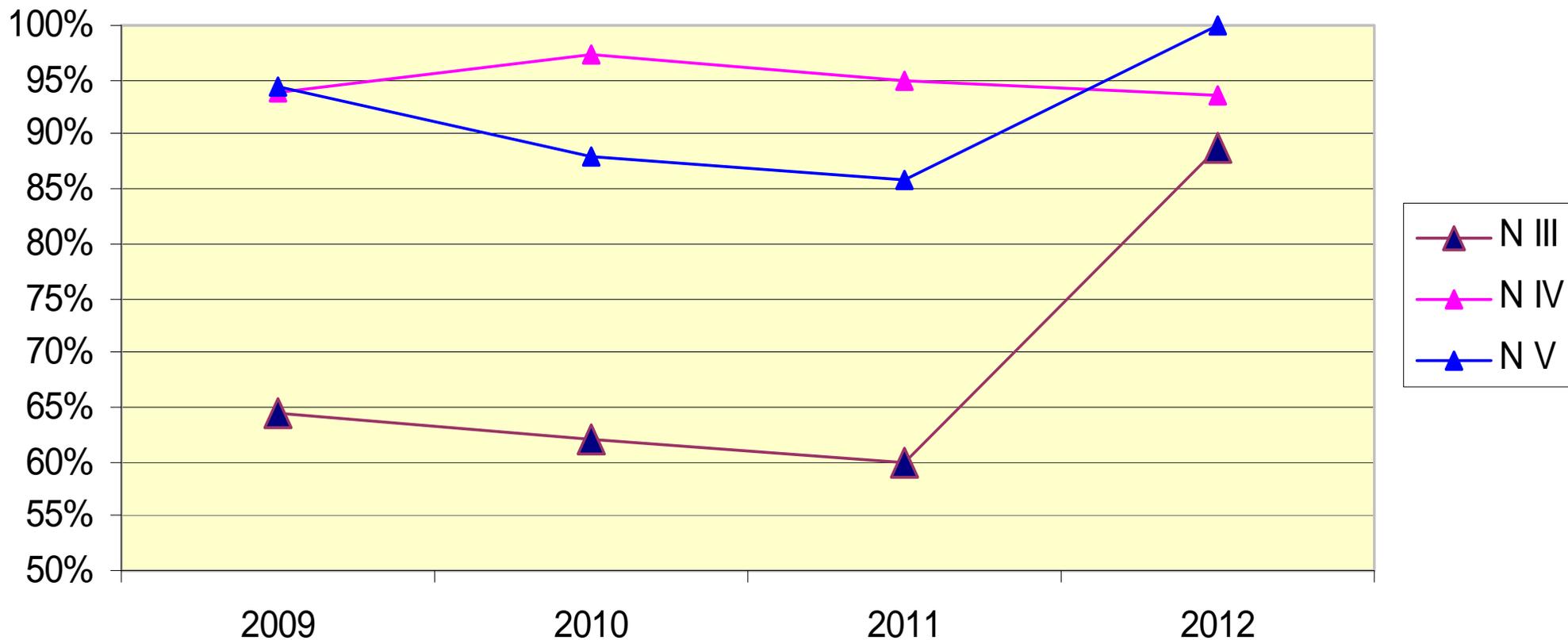
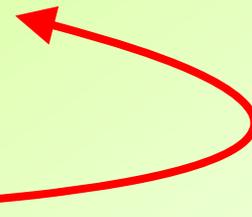


Effectifs





Résultats aux examens 2012



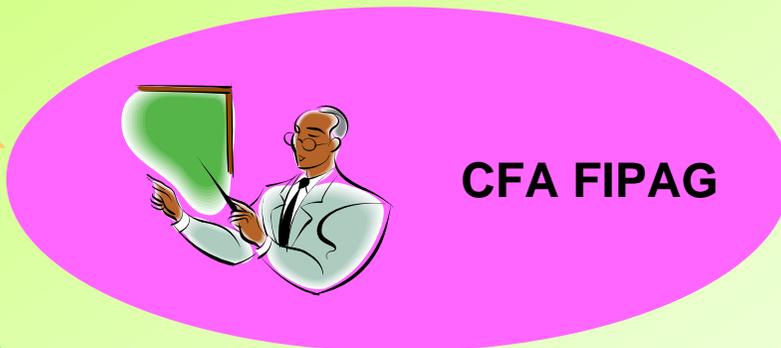


Conseil régional

Convention CFA



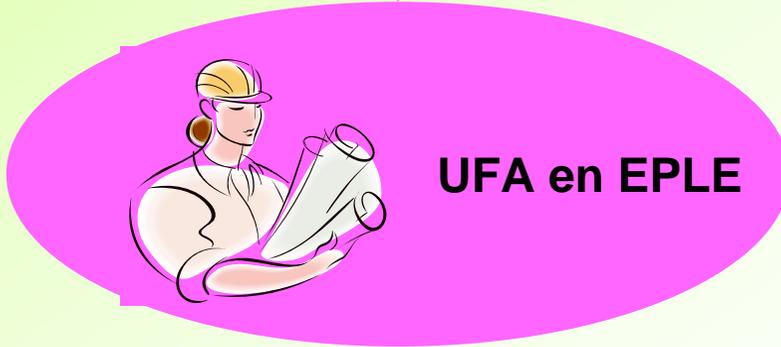
Organisme gestionnaire
GIP-FIPAG



Contrôles:

- Rectorat
- Inspection du Travail

Convention création UFA



Contrats d'apprentissage





Les acteurs de l'UFA

- **Le proviseur** de l'établissement support de la formation, est chargé de la direction pédagogique de l'UFA.
- **Le gestionnaire et l'agent comptable**, assurent la préparation des éléments nécessaires à l'élaboration du budget , la préparation et l'envoi des factures adressées à l'organisme gestionnaire du CFA, la gestion des crédits délégués par le CFA à l'EPLÉ sur la base de la convention, selon la technique des ressources spécifiques.
- **Le personnel administratif** effectue le suivi administratif de l'UFA et des apprentis. Les tâches accomplies et les heures correspondantes sont rétribuées sur attestation de service fait et dans le cadre des heures dites « périphériques ». Les bénéficiaires signent un contrat de vacations avec le GIP FIPAG qui les rémunère et établit le bulletin de salaire.
- **Le chef de travaux et les formateurs.**



fipag

Le chef de travaux et/ou le coordonnateur de l'UFA :
conseiller du chef d'établissement pour l'apprentissage

- Assure l'accueil et le suivi des apprentis,
- Organise les relations avec l'entreprise et anime les réunions avec les maîtres d'apprentissage,
- Conseille le chef d'établissement pour l'organisation de la formation,
- Pilote l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique de l'UFA,
- Anime l'équipe pédagogique,
- Etablit et optimise les relations avec les partenaires professionnels et institutionnels).



fipag

Les acteurs de l'UFA : les formateurs

- **Le personnel enseignant** des UFA est recruté sur proposition du Proviseur de l'UFA.

4 types de formateurs peuvent être employés :

- **Les personnels enseignants titulaires de l'éducation nationale sur postes gagés** : Ils peuvent effectuer un temps de service équivalent soit à un temps complet soit à au moins 216 heures (équivalent de 6 heures hebdomadaires). Ils conservent le traitement correspondant à leur situation statutaire.
- **Les personnels enseignants employés par l'éducation nationale effectuant des heures supplémentaires** : Ils signent un contrat de vacations avec le GIP FIPAG. Ils sont rémunérés par le GIP qui les rémunère et établit les bulletins de salaire.
- **Les personnels enseignants non titulaires de l'éducation nationale**, Il peut s'agir :
 - de **vacataires** employés par le GIP FIPAG. Ils signent un contrat de vacations avec le GIP FIPAG qui les rémunère et établit les bulletins de salaire.
 - de **contractuels** recrutés par le GIP qui les rémunère sur la base des modalités prévues par référence au décret n° 81-535 du 12 mai 1981.

Cfa

fipag

Pourquoi l'apprentissage ?



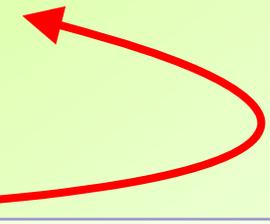
Rhône-Alpes Région

académie
Grenoble





Atouts et contraintes de l'apprentissage



| | Les atouts de l'apprentissage | Les contraintes de l'apprentissage |
|-----------------------------|--|--|
| Pour les jeunes | <ul style="list-style-type: none">1^{er} pas dans l'emploi et enrichissement du CVFormation théorique s'appuyant sur des situations pratiques concrètesContact avec la réalité professionnelleRémunération | <ul style="list-style-type: none">Pas de vacances scolaires (5 semaines de congés payés) et semaines de 35 heures |
| Pour les familles | <ul style="list-style-type: none">Allègement du coût de la formationParcours de formation rassurant | |
| Pour les Entreprises | <ul style="list-style-type: none">Rôle social et implication dans la formation des jeunesPour certaines « pré-recrutement »Valorisation des salariés maîtres de stageLiens resserrés avec les établissements de formation | <ul style="list-style-type: none">Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail, responsabilité à l'égard de l'apprenti y compris lors des périodes de formation en UFAMobilisation d'un salarié pour former l'apprenti en entrepriseCoût relatif important pour certaines petites structures |
| Pour le lycée | <ul style="list-style-type: none">Diversification de l'accès à la formationDiversité des publics au sein d'un même établissement (lycée des métiers)Enrichissement du travail pédagogique qui prend appui sur des cas concretsPositionnement fort en matière d'offre de formation pour l'établissementOpportunité de développement | <ul style="list-style-type: none">Nécessité d'une souplesse d'organisationIndividualisation des parcours de formation |

Cfa

fipag

Vous avez un projet d'UFA ?





fipaag

Les questions à se poser

- Y a-t-il un besoin (métiers en tension) par rapport au diplôme envisagé ?
- N'y a-t-il pas une offre identique à proximité ?
- Combien d'entreprises seraient prêtes à financer un apprenti ?
- L'établissement a-t-il les ressources humaines et techniques pour mettre en œuvre cette formation ?
- Pour les projets d'ouverture en mixité, quelle sont les organisations pédagogiques possibles ?



fipaag

Démarche

- Soumettre à l'avis du DAET, l'IEN ou IPR concerné,
- Soumettre le projet au CTEF,
- Faire voter la demande d'ouverture au CA de l'établissement
- Finaliser le dossier (me contacter) et me le transmettre courant juin,
- La demande doit être déposée par l'établissement au niveau académique,
- La demande est soumise au vote au CA du GIP et au conseil de perfectionnement du CFA,
- Si accord, le CFA dépose la demande sur le site de la Région avant le mi-septembre.



Pour nous contacter

Tél : 04 76 74 73 40
ce.cfafipag@ac-grenoble.fr

Adresse postale

7, place Bir-Hakeim
CS 81065
38021 Grenoble
Cedex 1

Adresse des bureaux :

5 rue Roland Garros
38320 EYBENS



<http://cfa-fipag.ac-grenoble.fr>